

**SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**Collège "Saut du Doubs" de Villers le Lac**  
**Samedi 6 décembre 2003**

**Questions choisies : 6 – 15 – 20**

En réponse à une question posée par l'animateur, il est précisé que M. le Principal a établi la liste des questions traitées après consultation des associations de parent d'élèves, des agents et des enseignants.

**Question 6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

- La plupart des participants étaient présents à la réunion précédente où cette question a été largement traitée.
- le collège doit être une chance pour tous mais est-ce leur rendre service que de maintenir des élèves en enseignement général quand ils n'ont pas les dispositions d'esprit pour ce type d'enseignement ?
- Il convient d'adapter l'enseignement à des profils différents ce qui suppose une plus grande liberté d'action dans l'établissement et des moyens supplémentaires (dégager des groupes dans le cadre de classes hétérogènes).
- Le collège de Villers ne reçoit pas d'élèves en grandes difficultés du fait d'orientations en fin de maternelle ou de primaire en SEGPA, qui sont malheureusement limitées (peu de place) et souvent mal comprises et considérées, parents estimant parfois être mal informés.
- Le problème de l'information des parents existe aussi au collège où les professeurs ont parfois des difficultés à rencontrer les parents d'élèves qui ont des problèmes.
- Le redoublement apparaît trop souvent comme une sanction si des explications n'ont pas pu être données et si l'aspect positif du redoublement n'a pu être montré.
- Les filières professionnelles ne sont pas assez développées bien qu'on en parle...
- Il est à noter que l'école ne valorise pas ou très peu les qualités manuelles des élèves et ce dès le primaire où l'abstraction prend une grande place (trop pour certains élèves qu'elle conduit à l'échec).
- Pourtant les jeunes qui ont choisi un métier et un apprentissage se plaisent généralement en formation et dans leur travail.
- Les enseignants regrettent qu'il ne soit pas possible de guider un apprentissage depuis le collège pour des élèves motivés mais en grande difficulté avec l'enseignement au collège.
- Ils regrettent également que des élèves partent vers l'enseignement privé (maisons familiales) car dans certains cas l'enseignement public n'offre pas de possibilités .
- Les professeurs regrettent le manque de crédit de la profession.
- Les parents présents pensent qu'il faut faire confiance aux professeurs qui sont des professionnels pour prendre des décisions comme des redoublements par exemple.

**Il convient d'assurer à tous les élèves un maximum de chances en donnant à toutes les filières la même importance en assurant leur présence dans l'enseignement public.**

**Question 15 : comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

On constate une reproduction au sein de l'école de comportements dans la société. Les problèmes rencontrés à l'extérieur ont une influence sur ce qui se passe au collège.

Villers le Lac, collège calme, évolue cependant vers plus d'incivilités et de violences : verbales – entre élèves essentiellement.

On constate plus de dégradations, plus d'agitation en cours et moins de respect des professeurs.

L'encadrement des élèves en-dehors des heures de cours a diminué. On regrette vivement à ce titre le départ des emploi-jeunes (regret également de dispositifs comme les études du soir qui permettaient des rattrapages).

Un ensemble de règles pour vivre ensemble au collège est nécessaire. Elles doivent permettre un respect mutuel adultes, enfants

L'école doit être un sanctuaire.

Les règles doivent être claires et cohérentes : pas de casquette, mais aussi pas de foulard et autres en classe.

A cette occasion, les codes de conduite de certains établissements des USA sont évoqués.

Au collège, les sanctions sont très souvent relatives à ce qui se passe hors des cours. Il convient de les expliquer aux enfants et de ne pas les braquer contre les adultes à cette occasion. Les parents peuvent alors jouer un rôle positif d'où la nécessité d'une liaison parents enseignants.

Les parents par nécessité (travail) mais aussi par choix parfois (activité diverses) sont moins présents et interviennent moins dans l'éducation des enfants.

Toutefois le premier éducateur est et doit être le parent, il doit donner des repères aux enfants, en particulier en ce qui concerne l'argent, les apparences, l'utilisation de la télévision (problème des films et de la violence qui a un impact peut-être négatif sur les enfants fragiles ; il convient dans certains cas de ne pas donner le choix aux enfants).

Le rôle éducatif des enseignants est évident, difficile, de plus en plus complexe avec peu de temps à lui consacrer directement.

Toutefois, ce rôle éducatif est omniprésent dans les cours à travers leur organisation, la présentation de travaux de documents... Il existe également par la liaison parents enseignants ce qui montre bien ici l'imbrication parents – enfants – enseignants – société.

**Il convient de demander aux parents de prendre toute leur place dans l'éducation de leurs enfants d'autant plus que l'encadrement dans les collèges hors des heures de cours n'est plus suffisant.**

**Question 20 : comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?**

L'école ne doit pas fonctionner comme une entité économique à but lucratif.

Il paraît très difficile de comparer les performances des établissements et d'établir des critères de classement par exemple.

L'assemblée s'inquiète des retombées d'une telle évaluation, diminution des moyens ? (le collège de Villers a des résultats au dessus des moyennes départementales ou nationales).

L'augmentation du budget de l'enseignement est lié à la création de nouveaux établissements (collèges, lycées) qui sont plus proches des élèves et offrent globalement plus de filières.

Il convient de maintenir ces possibilités même si des élèves préfèrent les filières de proximité.

Réduire les effectifs par classe n'est pas une assurance de réussite mais elle la favorise surtout pour les élèves en difficulté. Par contre de trop gros effectifs sont un gage d'échec.

La tendance actuelle va en sens inverse au collège : réduction d'heures d'enseignement allouées alors qu'on observe une augmentation d'effectifs.

Autre constat, les dédoublements de classes dans certaines matières disparaissent : SVT – Physique – Techno).

C'est une dégradation des moyens disponibles à laquelle s'ajoute le manque de professeurs formés, susceptibles de faire des remplacements (problème des vacataires).

**Quelle taille donner aux établissements ?**

Un collège de petite taille peut coûter plus cher par élève qu'un collège de grande taille mais les élèves sont beaucoup plus à l'aise dans un établissement à leur mesure, où il pourront gérer correctement leur activité et être mieux encadrés.

Les enseignants souhaitent une plus grande concertation avec le Département dans le cadre d'une restructuration du collège et aimeraient disposer dans le budget du collège d'une part enseignement plus importante pour le renouvellement de manuels ou l'achat de matériel.

**L'augmentation du nombre d'établissements a généré des dépenses supplémentaires, certes, mais c'est un progrès qui doit être maintenu au prix d'une meilleure gestion des ressources.**